NYIC

FRANÇAIS · FRENCH

Boîte à outils communautaire de l'État de New York

Un guide des ressources disponibles pour les immigrants de New York
Octobre 2021

New York Immigration Coalition
nyic.org

La New York Immigration Coalition a créé cette boîte à outils pour fournir des ressources aux membres de la communauté et à nos partenaires et alliés qui travaillent avec eux. Ils sont mis à jour chaque mois en fonction des changements législatifs et politiques.

Contenu

- Santé **3**
- Immigration **5**
- Éducation **7**
- Démocratie **8**
- Économie **9**
- Connaissez vos droits **11**
- Crimes haineux **12**
- Ressources de l'État de New York **13**

Santé 1/2

Plus il y a de New-Yorkais vaccinés, plus nous avons de chances d'enrayer la propagation de la COVID-19. Faites votre part en vous faisant vacciner dès aujourd'hui et en encourageant toutes les personnes de plus de 12 ans autour de vous à en faire de même.

Les vaccins contre la COVID-19 sont GRATUITS quel que soit votre statut d'immigration et que vous ayez une assurance santé ou non.

Mises à jour COVID-19

- Le 23 août 2021, la FDA a annoncé la pleine approbation du vaccin Pfizer pour la prévention de la COVID-19 chez les individus âgés de 16 ans et plus.
- Le gouverneur Hochul a annoncé une série de mesures rendant obligatoire le port du masque pour protéger les habitants de New York du variant Delta, extrêmement contagieux, et du pic de contaminations à la COVID-19 observé récemment dans l'État de New York. Les masques sont maintenant obligatoires :
  - Dans tous les établissements scolaires pendant les heures de cours et les activités extrascolaires
  - Dans les structures de garde d'enfants réglementées par l'État pour les enfants âgés de 2 ans et plus et pour tous les membres du personnel et les visiteurs
  - Dans les programmes et établissements collectifs autorisés, enregistrés, exploités, certifiés ou approuvés par le Bureau de la santé mentale, le Bureau des services et aides aux toxicomanes, le Bureau des personnes souffrant de troubles du développement, le Bureau des services à l'enfance et à la famille et le Bureau de l'assistance temporaire et de l'invalidité.
- Les agents de santé peuvent obtenir des services de soutien émotionnel 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 en envoyant « NYFRONTLINE » par SMS au 741-741.
- Les habitants de New York peuvent recevoir des conseils de santé mentale en appelant la ligne d'appel d'urgence dédiée au soutien émotionnel au 1-844-863-9314.
- À partir du 17 août, les personnes âgées de 12 ans ou plus doivent fournir la preuve d'avoir reçu au moins une dose d'un vaccin contre la COVID-19 pour accéder aux salles intérieures de restauration, de fitness et de divertissement dans la ville de New York. Plus d'informations sur nyc.gov/keytonyc.

Vaccins contre la COVID-19

- Toutes les personnes âgées de 12 ans et plus résidant aux États-Unis sont éligibles pour recevoir le vaccin contre la COVID-19.
  - Le gouverneur Hochul a annoncé le lancement d'une campagne #VaxtoSchool pour faire augmenter les taux de vaccination parmi les habitants de New York en âge d'être scolarisés : ny.gov/VaxtoSchool
- La FDA a autorisé une utilisation accrue des injections de rappel des vaccins contre la COVID-19 au sein des populations éligibles. Vous êtes éligibles pour recevoir une injection de rappel si :
  - Vous avez reçu votre deuxième dose de vaccin Moderna ou Pfizer il y a plus de 6 mois et que :
    - Vous êtes âgé(e) de 65 ans ou plus, ou
    - Vous êtes âgé(e) de plus de 18 ans et avez un problème médical sous-jacent vous exposant à un risque plus élevé de contracter une forme grave de la COVID-19, ou
    - Vous êtes âgé(e) de plus de 18 ans et votre activité professionnelle (par exemple, personnel de santé) ou votre lieu de résidence (par exemple, foyer pour personnes sans-abri) vous expose à un risque plus élevé de contracter la COVID-19, ou
    - Vous êtes âgé(e) de plus de 18 ans et résidez dans un établissement de soins de longue durée
  - Vous avez reçu le vaccin Johnson & Johnson il y a plus de 2 mois et êtes âgé(e) de plus de 18 ans
- Le CDC a approuvé une stratégie « à la carte », permettant aux personnes éligibles de recevoir une injection de rappel du vaccin de leur choix.
- Tandis que le processus de vaccination se poursuit, les habitants de New York doivent continuer à porter un masque lorsqu'il convient et à suivre les autres directives de santé.

Santé 2/2

Vaccins contre la COVID-19

- Les vaccins sont largement disponibles dans les pharmacies, départements locaux de santé, cliniques, centres de santé fédéraux qualifiés et dans d'autres endroits dans l'État de New York.
  - Rendez-vous sur Vaccines.gov ou appelez le 1-800-232-0233 (TTY 888-720-7489) pour prendre un rendez-vous près de chez vous.
  - De nombreux départements de santé locaux proposent des cliniques de vaccinations sans rendez-vous ou des rendez-vous de vaccination à domicile. Trouvez le contact de votre département de santé local sur nysacho.org/directory.

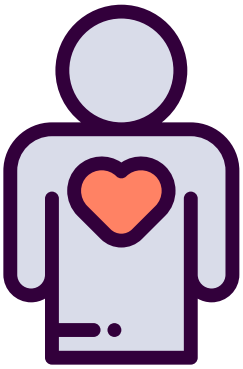

NYC Test and Trace Corps

- La NYC Test and Trace Corps est une initiative de santé publique visant à lutter contre la COVID-19.
- Tests : Faites un test de COVID-19 et un test d'anticorps pour savoir si vous avez été exposé au virus. Les tests sont GRATUITS, confidentiels et sûrs. Plus de 200 sites de test sont ouverts.
- Suivi : Répondez aux personnes établissant le suivi des personnes contact. Elles aident les personnes testées positives à la COVID-19 et celles avec qui elles ont été en contact rapproché.
- Prenez soin de vous et des autres : Protégez-vous et protégez vos proches. Isolez-vous dans une chambre d'hôtel libre, confortable et pratique ou chez vous.
- Plus d'informations sur le site nychealthandhospitals.org/test-and-trace

Assurance santé

- La période d'affiliation a été étendue jusqu'au 31 décembre 2021. Les New-Yorkais peuvent solliciter une couverture par l'intermédiaire de NY State of Health, du Health Plan Marketplace officiel de New York ou directement auprès des assureurs.
- Faites votre demande en ligne sur nystateofhealth.ny.gov, par téléphone au 1-855-355-5777, ou en vous mettant en relation avec un assistant d'inscription gratuit.

NY HERO Act

- La New York Health and Essential Rights Act a été promulguée le 5 mai 2021. Elle exige que le Département du travail de l'État de New York crée des plans relatifs à l'exposition aux maladies infectieuses aéroportées afin de protéger les employés contre l'exposition à des maladies comme la COVID-19.
- Le 6 septembre 2021, le gouverneur Hochul a annoncé la catégorisation de la COVID-19 comme maladie infectieuse transmissible par l'air dans le cadre de la loi HERO. Cette catégorisation impose à tous les employeurs de mettre en place des plans de sécurité sur les lieux de travail.
  - Les plans adoptés par les employeurs doivent inclure un certain nombre de mesures de sécurité, comprenant, sans s'y limiter : des examens de santé des employés, l'obligation de porter un masque et de respecter la distanciation sociale, des postes d'hygiène sur le lieu de travail, un protocole de nettoyage du lieu de travail, un protocole de quarantaine et un système de circulation de l'air dans les bâtiments.
  - Les employeurs doivent distribuer leurs plans de sécurité à tous les employés et les afficher dans des endroits où ils sont bien visibles sur chaque lieu de travail.
  - En outre, la loi protège les employés de toute forme de représailles exercées à leur encontre pour avoir suivi les exigences de ces plans, signalé leurs préoccupations concernant l'application de la loi par leur employeur ou refusé de travailler.
- Tous les employeurs et travailleurs du secteur privé sont concernés.
- Des modèles de plans et des informations à jour sur la loi HERO sont disponibles sur dol.ny.gov/ny-hero-act.

Immigration 1/2

Ressources pour les ressortissants afghans ayant un statut de réfugié ou bénéficiant d'une exception humanitaire

- Le 16 septembre 2021, le gouverneur Hochul a annoncé que l'État de New York pourrait accueillir jusqu'à 1143 réfugiés ayant fui l'Afghanistan cet été lors du retrait des troupes américaines et à la suite de l'effondrement du Gouvernement afghan.
- Le 30 septembre, le président Biden a promulgué une résolution prévoyant un appui aux afghans réfugiés et bénéficiant d'une exception humanitaire, notamment :
  - Rendre les Afghans bénéficiant d'une exception humanitaire éligibles aux services et prestations de réinstallation des réfugiés, comme l'accueil, l'aide au placement et l'aide alimentaire
  - Demander au gouvernement fédéral d'accélérer l'examen des demandes d'asile des Afghans bénéficiant d'une exception humanitaire
  - Rendre les afghans bénéficiant d'une exception humanitaire éligibles pour recevoir des permis de conduire et cartes d'identité REAL
- Si vous avez des questions relatives à l'obtention d'un visa spécial d'immigration (SIV), à l'inscription au programme Priority 2 d'admission de réfugiés afghans aux États-Unis ou d'un statut d'exception humanitaire, consultez un avocat de l'immigration ou un représentant accrédité du Département de la justice.
- Ressources sur l'admission de réfugiés, les exceptions humanitaires et les évacuations :
  - L'International Refugee Assistance Project (IRAP) a réuni des ressources pour les ressortissants afghans, leurs amis et leurs collègues qui cherchent des informations sur les options d'immigration sur support.iraplegalinfo.org/hc/en-us/articles/4406192539924.
  - Ressources pour les ressortissants afghans ayant besoin d'être évacués : bit.ly/2W0FiqM
- Ressources relatives au relogement :
  - État de New York - projet de relogement des ressortissants afghans I-ARC : immigrantarc.org/afghanistan
  - Ville de New York – notamment une feuille de route récapitulant les services municipaux disponibles en dari et en pashto : nyc.gov/afghanistanresources
  - Western New York – Buffalo United for Afghan Evacuees : wnyrac.org
  - Région d'Albany/Capital – liste de ressources : bit.ly/3kvWRZd
  - Région d'Ithaca/Finger Lakes – liste de ressources de Cornell Afghanistan : bit.ly/3CwfFxy

Augmentation du nombre maximal de réfugiés

- Le 20 septembre, l'administration Biden-Harris a annoncé qu'elle ferait passer à 125 000 le nombre de réfugiés pouvant entrer aux États-Unis durant l'année fiscale commençant le 1er octobre 2021.
- Cependant, en raison de coupures budgétaires pour le traitement des demandes d'asile depuis l'étranger, les États-Unis ont accueilli un minimum historique de 11 445 réfugiés durant l'année fiscale 2021, qui se terminait le 30 septembre.

Suspension des demandes initiales de statut DACA

- Le 16 juillet 2021, le juge Hanen du tribunal fédéral du Texas a publié une décision déclarant que le DACA n'était pas un programme légal. Cette décision empêche le DHS d'approuver de nouvelles demandes initiales de DACA. Pour le moment, DHS continue d'approuver des demandes de renouvellement du statut DACA.
  - Si vous avez actuellement un statut DACA, celui-ci est toujours valide.
  - Si votre statut DACA expire bientôt, renouvelez-le dès maintenant !
  - Si vous avez déposé une première demande de statut DACA à l'USCIS et que celle-ci n'a pas encore été approuvée, la demande sera suspendue. Elle ne sera pas traitée jusqu'à nouvel ordre.
- Le contentieux se poursuit à ce jour, il est donc possible que des changements supplémentaires soient apportés au programme.

Immigration 2/2

Le statut de protection temporaire (TPS) est conservé et étendu à de nouveaux pays

- L'administration Biden a récemment annoncé l'ouverture du TPS aux ressortissants du Venezuela, de Birmanie/du Myanmar et de Haïti.
  - Il est possible de demander le TPS vénézuélien jusqu'au 9 septembre 2022.
  - Il est possible de demander le TPS birman jusqu'au 25 novembre 2022.
  - Il est possible de demander le TPS haïtien jusqu'au 3 février 2023
- Le DHS a étendu et remanié le TPS pour la Somalie jusqu'au 17 mars 2023.
- Le DHS a étendu et remanié le TPS pour le Yémen jusqu'au 3 mars 2023.
- Le TPS a été étendu au Soudan du Sud jusqu'au 2 mai 2022.
- Le Département des services de santé étend automatiquement la validité des documents relatifs au statut de protection temporaire pour les bénéficiaires d'El Salvador, de Haïti, du Nicaragua, du Soudan, du Honduras et du Népal de la date d'expiration actuelle (soit le 4 octobre 2021) jusqu'au 31 décembre 2022.
- Le DHS a étendu et remanié le TPS pour la Syrie jusqu'au 30 septembre 2022.
- Les ressortissants de la Birmanie/du Myanmar, de la Somalie, de la Syrie, du Venezuela, de Haïti ou du Yémen qui déposent une demande de TPS pour la première fois peuvent maintenant remplir le formulaire I-821 (demande de statut de protection temporaire) en ligne à l'adresse uscis.gov/i-821.
- Vous trouverez les dernières informations disponibles à l'adresse uscis.gov/TPS.

Les nouvelles priorités d'application restreignent la possibilité des services de l'ICE (services d'immigration et de douane) de poursuivre des personnes dans ce cadre

- Le 30 septembre 2021, le Département de la sécurité intérieure (DHS) a publié de nouvelles directives pour le contrôle de l'immigration, notamment en ce qui concerne les arrêts et les détentions : ice.gov/doclib/news/guidelines-civilimmigrationlaw.pdf
  - Ce mémorandum entre officiellement en vigueur le 29 novembre 2021.
- Qui sont les personnes visées en priorité par les services de l'ICE ?
  - Les personnes que le gouvernement considère comme un danger pour la sécurité nationale ou qu'il soupçonne d'avoir commis des actes de terrorisme ou d'espionnage
  - Celles qu'il considère comme une menace pour la sécurité publique, généralement en raison de « conduite criminelle grave »
  - Celles qu'il considère comme représentant une menace pour la sécurité des frontières, notamment les personnes appréhendées à la frontière alors qu'elles tentaient d'entrer illégalement aux États-Unis ou celles appréhendées aux États-Unis après y être rentrées illégalement après le 1er novembre 2020
- Si aucune des trois situations ci-dessus ne s'applique à vous et que vous faites l'objet d'une procédure de renvoi en cours, vous êtes peut-être éligible pour une forme d'aide appelée le pouvoir discrétionnaire.
- Vous pouvez demander à votre avocat d'étudier les possibilités de pouvoir discrétionnaire avec l'avocat public chargé de votre affaire. Si vous n'avez pas de représentant légal dans le cadre de votre affaire, vous pouvez demander à l'avocat public présent lors de votre audience si vous êtes qualifié pour bénéficier du pouvoir discrétionnaire. Pour obtenir une consultation judiciaire ou explorer la possibilité d'avoir un avocat :
  - Résidents de l'État de New York : appelez la ligne d'assistance téléphonique de l'Office of New Americans (Bureau des nouveaux américains) au 1-800-566-7636
  - Résidents de la ville de New York : appelez le 311 et dites « ActionNYC » pour obtenir une aide juridique gratuite et sûre, financée par la ville.

Éducation

Des ressources sont maintenant disponibles pour la rentrée 2021-2022, pour les familles d'étudiants apprenant la langue anglaise et sur l'accès à l'enseignement supérieur pour les étudiants sans papiers.

ChRentrée 2021-2022

- Le Département de l'éducation de l'État de New York a publié un guide basé sur les directives du CDC et de l'Académie américaine de pédiatrie afin d'aider les écoles et districts à préparer la nouvelle année scolaire. Consulter le guide ici : bit.ly/3CCSp13.
- Lire la lettre d'accueil aux familles du Département de l'éducation de l'État de New York ici : conta.cc/3tnktCc.
- Le gouverneur Hochul a annoncé une politique rendant le port du masque obligatoire pour toutes les personnes dans les écoles et les bus scolaires quel que soit leur statut de vaccination.
- Tous les enseignants, le personnel administratif et les autres employés des écoles non vaccinés doivent effectuer un test de COVID-19 chaque semaine.

Ressources pour les familles d'apprenants de la langue anglaise

- Pour veiller à ce que les apprenants de la langue anglaise reçoivent les services dont ils ont besoin, il est essentiel d'être informé. Le Département de l'éducation de l'État de New York a rédigé une déclaration des droits des parents d'apprenants de la langue anglaise qui résume les droits essentiels des apprenants de la langue anglaise et de leurs parents en ce qui concerne l'accès à l'éducation et aux programmes : bit.ly/3EJd0Td
    - Les informations sont disponibles en anglais, arabe, bengali, chinois (simplifié), chinois (traditionnel), créole haïtien, espagnol, français, karen, népalais, ourdou, russe et ukrainien.
    - Pour toute question ou préoccupation, appelez la ligne d'appel d'urgence dédiée aux parents d'apprenants de la langue anglaise au 800-469-8224.

NYS DREAM Act

- Le New York State DREAM Act du sénateur José Peralta donne aux étudiants sans papiers et autres étudiants accès à des prêts et bourses de l'État de New York afin de couvrir leurs frais d'éducation.
- Pour plus d'informations ou pour faire une demande, rendez-vous sur la page hesc.ny.gov/dream

Ressources relatives à l'accès à l'éducation supérieure pour les étudiants sans papiers

- Le nouveau guide d'Informed Immigrant fournit des ressources et des informations aux lycéens et étudiants sans papiers, bénéficiant ou non du statut DACA, afin de les aider à prendre des décisions éclairées sur leur avenir et à obtenir les outils dont ils ont besoin pour défendre leur cause : informedimmigrant.com/guides/students
- Best Colleges a récemment publié un guide universitaire pour les étudiants ayant un statut DACA ou sans papiers sur la base des dernières mises à jour du DACA : bestcolleges.com/resources/undocumented-students/college-guide

Crédit d'impôt pour enfants

- À partir du 15 juillet 2021, la plupart des parents d'enfants de moins de 18 ans commenceront à recevoir des paiements mensuels du gouvernement dans le cadre du crédit d'impôt pour enfants, destiné à aider les familles à couvrir les dépenses quotidiennes pour leur enfant.
- Votre enfant ou autre dépendant doit avoir un numéro de sécurité sociale et être citoyen, ressortissant ou résident permanent des États-Unis.
- Les parents qui ont déclaré leurs enfants comme dépendants sur leur déclaration d'impôt recevront cette prestation même s'ils n'ont pas eu de revenu ni payé d'impôts.
- Pour plus d'informations ou pour vérifier si vous êtes éligibles, rendez-vous sur la page irs.gov/childtaxcredit
- Résidents de la ville de New York :
    - Utilisez l'outil ACCESS NYC pour déterminer si vous êtes éligibles : access.nyc.gov/programs/child-tax-credit-ctc
    - Les familles qui n'ont pas soumis leurs déclarations d'impôts en 2019 ou 2020 peuvent utiliser l'outil NYC Free Tax Prep pour déclarer leurs revenus de 2020 gratuitement s'ils ont gagné 68 000 dollars ou moins : nyc.gov/taxprep

Démocratie

Le jour des élections est le mardi 2 novembre ! Les bureaux de vote seront ouverts de 6 h à 21 h.

Le vote anticipé est ouvert du samedi 23 octobre au dimanche 31 octobre. Vérifiez les horaires et adresses auprès de votre conseil électoral local.

Élection générale : 2 novembre 2021

- Rendez-vous sur voterlookup.elections.ny.gov pour vérifier que vous êtes inscrits sur les registres électoraux, trouver l'adresse d'un bureau de vote et voir qui sont les candidats.
- Cette année, cinq propositions concernant les changements proposés à la Constitution de l'État de New York sont également soumises au vote :
  - La proposition 1 vise à réformer le processus de redécoupage électoral qui détermine la représentation à travers l'État.
  - La proposition 2 garantirait à tous les New-Yorkais le droit à un air pur, à une eau propre et à un environnement sain.
  - La proposition 3 permettrait à la législature de l'État d'adopter de nouvelles lois donnant aux New-Yorkais plus de temps pour s'inscrire sur les listes électorales.
  - La proposition 4 permettrait à l'Assemblée législative de l'État d'adopter de nouvelles lois qui donneraient à davantage de New-Yorkais la possibilité de voter par correspondance sans avoir à fournir de justificatif.
  - La proposition 5 permettrait aux tribunaux civils de la ville de New York de traiter et de statuer sur des plaintes portant sur un montant maximal de 50 000 dollars au lieu de 25 000 dollars.
- Les électeurs peuvent voter « oui » ou « non » pour chaque proposition. Si une majorité d'électeurs de l'État de New York vote « oui », les changements entreront en vigueur le 1er janvier 2022.
- Vous trouverez plus d'informations sur les propositions soumises au vote sur la page voting.nyc/proposals
- 23-31 octobre : vote anticipé
- 1er novembre : dernier jour pour demander EN PERSONNE un bulletin d'électeur absent.
- 2 novembre : dernier jour pour envoyer un bulletin, cachet de la poste faisant foi. Il doit être reçu par le conseil électoral local le 9 novembre au plus tard. Les bulletins d'électeurs militaires doivent être reçus avant le 15 novembre.
- 2 novembre : dernier jour pour déposer votre bulletin EN PERSONNE au conseil électoral local ou dans un autre bureau de vote de votre comté.
- 2 novembre : Bureaux de vote ouverts de 6 h à 21 h.

Inscrivez-vous pour voter

- Conseil électoral de l'État de New York : www.elections.ny.gov/VotingRegister.html
- Conseil électoral de la ville de New York : vote.nyc/page/register-vote
- Inscrivez-vous en ligne (si vous avez un permis de conduire de l'État de New York, un permis ou une carte d'identité) : voterreg.dmv.ny.gov/MotorVoter

Vos droits aux urnes

- Les électeurs peuvent se rendre dans N'IMPORTE QUEL bureau de vote anticipé du comté où ils résident, à l'exception de la ville de New York, où les électeurs sont assignés par adresse à UN seul bureau de vote anticipé.
- Si vous pensez être éligible et vous être inscrit à temps pour voter, mais que votre nom n'a pas été trouvé sur les listes électorales, vous pouvez demander un bulletin provisoire ou faire un affidavit.
- Vous n'avez pas besoin de présenter une pièce d'identité aux bureaux de vote, même si vous votez pour la première fois.
- Si vous êtes sans abri, vous pouvez quand même voter.
- Sous certaines conditions, vous pouvez conserver votre droit de vote même si vous avez été condamné pour un crime.
- Pour en savoir plus sur les conditions d'éligibilité : nyccfb.info/nyc-votes/how-to-vote/know-your-rights
- Certains employés de l'État de New York peuvent recevoir jusqu'à deux heures d'absence payées pour aller voter. Vérifiez si vous êtes éligible : www.elections.ny.gov/NYSBOE/elections/TimeOffToVoteFAQ.pdf

Économie 1/2

Mise à jour des prêts accordés au titre du préjudice économique causé par la COVID-19

- Les prêts accordés au titre du préjudice économique causé par la COVID-19 (EIDL), un prêt à faible taux d'intérêt offert par l'Administration des Petites Entreprises (SBA), a été mis à jour et le montant maximum du prêt est passé de 500 000 dollars à 2 millions de dollars.
- Y sont éligibles les entreprises de moins de 500 employés qui étaient en activité le 31 janvier 2020 ou avant cette date.
- Le prêt est accordé sur 30 ans avec des paiements différés les 24 premiers mois.
- Le prêt peut être utilisé comme fonds de roulement pour effectuer des paiements réguliers pour les dépenses d'exploitation, y compris les salaires, le loyer/l'hypothèque, les services publics et autres dépenses commerciales courantes, et pour payer les dettes commerciales contractées à tout moment (passées, présentes ou futures).
- Pour plus d'informations sur l'EIDL, rendez-vous sur la page sba.gov/eidl, appelez le 800-659-2955 (TTY : 800-877-8339) ou écrivez à l'adresse DisasterCustomerService@sba.gov.
- Faites une demande d'EIDL sur covid19relief.sba.gov.

Programme PPP d'annulation des dettes

- L'Administration des petites entreprises (SBA) a lancé un portail de demande simplifié pour permettre aux emprunteurs ayant contracté des prêts de 150 000 dollars ou moins auprès de prêteurs participants dans le cadre du programme de protection des chèques de paie (PPP) de faire une demande d'annulation de dette directement auprès de la SBA.
- Les propriétaires d'entreprises peuvent accéder au portail à l'adresse directforgiveness.sba.gov ou appeler le service client de la SBA au 877-552-2692.

Fonds de prêt à terme de New York

- Le Fonds de prêt à terme de New York est un programme de prêt de relance économique visant à soutenir les propriétaires d'entreprises de moins de 50 employés, les organisations à but non lucratif et les petits propriétaires fonciers.
- Les prêts sont ouverts aux entreprises qui n'étaient pas éligibles au programme de protection des chèques de paie (PPP) ni au programme de prêts accordés au titre du préjudice économique, ont des revenus bruts de moins de 5 millions de dollars et étaient en activité pendant au moins un an avant la date de la demande.
- Les prêts sont ouverts aux entreprises qui n'étaient pas éligibles au programme de protection des chèques de paie (PPP) ni au programme de prêts accordés au titre du préjudice économique, ont des revenus bruts de moins de 5 millions de dollars et étaient en activité pendant au moins un an avant la date de la demande.
- Le montant des prêts peut s'élever à 100 000 dollars ou 100 % du revenu moyen des trois mois précédant la pandémie de COVID-19. Le prêt est accordé sur 5 ans.
- Les produits doivent être utilisés pour le fonds de roulement, les stocks, le marketing, le réaménagement pour répondre aux nouvelles directives de distanciation sociale, l'entretien d'exploitation et d'urgence, les impôts fonciers, les services publics, le loyer, les fournitures, etc.
- Pour plus d'informations et pour faire une demande, rendez-vous sur la page esd.ny.gov/nyforwardloans-info

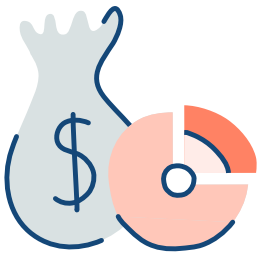

Aide de la SDA en cas de catastrophe aux habitants de New York touchés par l'ouragan Ida

- La SDA (Administration des petites entreprises) offre des prêts à faibles taux d'intérêts aux entreprises de l'État de New York touchées par l'ouragan Ida.
- Les entreprises et organisations privées à but non lucratif de toutes tailles peuvent emprunter jusqu'à 2 millions de dollars pour réparer ou remplacer les biens immobiliers, les machines et équipements, les stocks et autres actifs commerciaux endommagés ou détruits par une catastrophe.
- Les demandes peuvent être déposées en ligne par le système ELA (demande de prêt électronique) sur disasterloanassistance.sba.gov, et doivent être déposées dans le cadre de la déclaration SBA no 17147.
- Les entreprises et les individus peuvent aussi obtenir des informations et des demandes de prêt en appelant le centre de services client du SBA au 1-800-659-2955.

Économie 2/2

Key to NYC

- À partir du 17 août, les personnes âgées de 12 ans ou plus doivent fournir la preuve d'avoir reçu au moins une dose d'un vaccin contre la COVID-19 pour accéder aux salles intérieures de restauration, de fitness et de divertissement dans la ville de New York. Cela signifie aussi que le personnel de ces lieux doit être vacciné. Cette politique sera appliquée à partir du 13 septembre.
- Pour plus d'informations et pour des posters et guides traduits destinés aux petites entreprises, rendez-vous sur nyc.gov/keytonyc.

Subvention de l'État de New York pour la relance des petites entreprises après la pandémie

- L'État de New York a annoncé le lancement d'un programme de subventions pour les petites entreprises touchées par la pandémie de COVID-19 qui étaient en opération avant le 1er mars 2019. Les montants des subventions vont de 5 000 dollars à 50 000 dollars en fonction des recettes brutes de 2019.
- Vous pouvez maintenant soumettre une demande ! Déposez une demande à l'adresse nysmallbusinessrecovery.com
- Les subventions doivent être utilisées pour couvrir des pertes ou dépenses entraînées par la COVID-19 entre le 1er mars 2020 et le 1er avril 2021.
- Pour trouver une organisation dans votre secteur qui puisse vous aider à déposer une demande gratuitement : nysmallbusinessrecovery.com/partners/county

Crédit d'impôt pour la reprise d'activité des restaurants

- Pour les petits restaurants indépendants dans la ville de New York ou dans toute autre zone de l'État de New York désignée par le Département de la santé de l'État de New York comme une zone rouge ou orange pendant au moins 30 jours consécutifs.
- Ce programme de 35 millions de dollars encourage les restaurants touchés par la pandémie de COVID-19 à faire revenir leur personnel et à faire augmenter le nombre d'embauches dans les restaurants de l'État de New York.
- Les entreprises éligibles peuvent prétendre à un crédit d'impôts de 5 000 dollars par nouvel employé embauché et jusqu'à 50 000 dollars par entreprise.
- Pour plus de détails, rendez-vous sur esd.ny.gov/restaurant-return-work-tax-credit

Fonds pour les travailleurs exclus

- Le Fonds pour les travailleurs exclus de l'État de New York, le premier du genre au niveau national, est presque épuisé. Le Département du travail (DOL) n'accepte plus de nouvelles demandes au titre du Fonds pour les travailleurs exclus à partir du 8 octobre 2021 à 19 h 30.
  - Les demandes déposées avant cette date seront traitées dans l'ordre de réception.
  - Les demandeurs ayant déjà déposé une demande peuvent toujours accéder à leur compte pour consulter le statut de leur demande ou répondre aux requêtes.
  - Le Département du travail ne peut garantir que des fonds seront disponibles pour les personnes ayant fait une demande après le 24 septembre.
- Au 21 octobre, plus de 120 000 demandes avaient été approuvées, et plus de 1,7 milliard de dollars d'aide avaient été versé.
- Les porte-paroles appellent le gouverneur Hochul à réapprovisionner le fonds afin de couvrir davantage de travailleurs. Pour plus d'informations et des informations à jour, rendez-vous sur fundexcludedworkers.org

Connaissez vos droits

Les membres de la communauté et les alliés doivent connaître leurs droits lorsqu'ils ont affaire à l'ICE ou à d'autres représentants des forces de l'ordre.

Interagir avec l'ICE

- Si l'ICE entre en contact avec vous ou avec quelqu'un que vous connaissez, prenez note de ce qui suit :
  - Où et quand le contact a-t-il eu lieu ?
  - Comment les agents de l'ICE se sont-ils présentés ?
  - Ont-ils prétendu faire partie de la police ou ont-ils refusé de donner leur identité ?
  - Qu'ont dit les agents de l'ICE ?
  - Ont-ils menti pour s'introduire dans un domicile, intimidé quelqu'un ou utilisé la force verbale ou physique ?
  - Un consentement a-t-il été donné ?
  - Si l'on n'a pas donné son consentement pour une visite ou une fouille, comment les agents de l'ICE ont-ils réagi ?
- Lors de toute interaction avec la police ou les services de l'immigration, les pratiques les plus importantes à retenir sont les suivantes :
  - Rester calme
  - Rester silencieux (ne mentionnez pas votre lieu de naissance ni la manière dont vous êtes arrivés aux États-Unis)
  - Noter les détails et les noms
  - Ne PAS courir
  - Demander à parler avec votre avocat avant de signer tout document ou de répondre à toute question
  - Si vous parlez, ne mentez pas
  - Votre domicile bénéficie de protections spéciales qui ne s'appliquent pas aux espaces publics. Comprendre la différence entre un espace public et un espace privé peut vous aider à gérer des rencontres stressantes avec des services d'immigration à votre porte, et à éviter tout préjudice.

Lieux sensibles

- Il y a certains types d'endroits et de situations où l'ICE ne conduit généralement pas de mesures de contrôle de l'immigration. Ces endroits sont appelés des « lieux sensibles ».
- Ce sont, par exemple, les écoles, hôpitaux et institutions religieuses, les cérémonies publiques comme les mariages, les manifestations publiques et les funérailles.
- Il est important de savoir qu'il s'agit d'une politique de l'ICE qui peut changer à tout moment.
- Le 15 décembre 2020, le gouverneur Cuomo a signé la loi Protect Our Courts pour répondre aux préoccupations de longue date selon lesquelles l'application des lois fédérales sur l'immigration dissuadait les immigrants de comparaître devant les tribunaux de l'État de New York, y compris les tribunaux municipaux.
- Désormais, l'ICE ne peut plus effectuer d'arrestations dans les palais de justice des États, des villes et des municipalités, ni arrêter les personnes qui s'y rendent ou en sortent sans mandat judiciaire.

Pour signaler un raid, appelez le Projet de défense des immigrants (IDP) au 212-725-6422.

Pour obtenir des informations et des conseils en matière d'immigration, appelez le NYS Office for New Americans au 1-800-566-7636.

Crimes haineux

Ces derniers mois, un nombre croissant de crimes haineux contre des membres de la communauté immigrée a été signalé.

Qu'est-ce qu'un crime haineux ?

- Un crime haineux est un délit motivé par des préjugés.
- Une personne commet un crime haineux lorsque l'un des crimes d'un ensemble déterminé est commis à l'encontre d'une victime en raison d'une perception ou d'une croyance concernant sa race, sa couleur, son origine nationale, son ascendance, son sexe, sa religion, ses pratiques religieuses, son âge, son handicap ou son orientation sexuelle, ou lorsqu'un tel acte est commis sur la base de ce type de perception ou de croyance.
- Le gouverneur Cuomo a formé un groupe de travail chargé de la lutte contre les crimes haineux afin d'enrayer l'augmentation des cas de menaces, de harcèlement et de violence motivés par des préjugés dans l'État de New York.
- Lorsque des crimes haineux sont signalés, toutes les informations concernant votre expérience, votre identité etc. restent confidentielles.

Si vous êtes témoin ou victime d'un crime haineux, signalez-le à la police et appelez la division des droits humains de l'État de New York. Appelez le 1-888-392-3644 ou envoyez « HATE » au 81336.

Si vous ou l'une de vos connaissances avez été victime d'un crime, le bureau des services aux victimes de l'État de New York (NYS Office of Victim Services) peut vous aider à payer les factures médicales et les frais de consultation, les frais d'enterrement et de funérailles, les salaires perdus et fournir d'autres types d'aide. Appelez le 1-800-247-8035 ou rendez-vous sur ovs.ny.gov.

Pour les résidents de la ville de New York et des comtés environnants

Dans la ville de New York :

- Avocat(e) public(que)
  - 212-669-7250
- Procureur(e) du district de Manhattan
  - 212-335-3100
  - manhattanda.org/victim-resources/hate-crimes
- Procureur(e) du district de Brooklyn
  - 718-250-4949
  - brooklynda.org/hate-crimes-bureau
- Procureur(e) du district du Queens
  - 718-286-6000
- Commission des droits humains de la ville de New York
  - 718-722-3131
  - nyc.gov/cchr
- Safe Horizon Victim Assistance (aide aux victimes)
  - 1-866-689-4357

En dehors de la ville de New York :

- Procureur(e) de district du comté de Nassau
  - 526-571-3505
  - nassauda.org
- Procureur(e) de district du comté de Nassau, Bureau des affaires d'immigration
  - 516-571-7756
- Chef de l'exécutif du Comté de Nassay Laura Curran
  - 516-571-3131
- Procureur(e) de district du comté de Suffolk
  - 631-853-4161
  - suffolkcountyny.gov/da
- Département de police du comté de Suffolk, Unité de lutte contre les crimes haineux
  - 631-852-6323
- Comté de Suffolk, Département des affaires relatives aux minorités
  - 631-853-4738
- Comté de Westchester, Commission des droits humains
  - 914-995-7710
  - humanrights.westchestergov.com

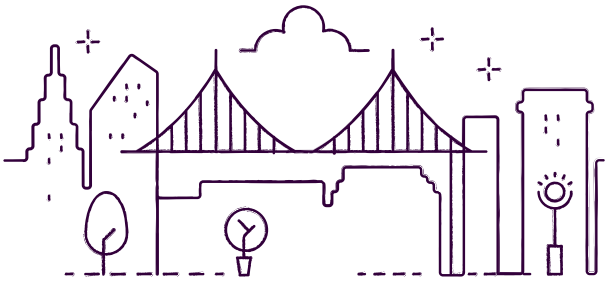

Ressources de l'État de New York

Bureau des nouveaux américains de l'État de New York

- Si vous ou quelqu'un que vous connaissez a besoin d'une assistance juridique gratuite, appelez la ligne d'assistance téléphonique au 1-800-566-7636. Toutes les informations recueillies lors d'un appel sont confidentielles. Une assistance est disponible dans plus de 200 langues.

Département de la santé de l'État de New York

- Pour obtenir les dernières informations sur la pandémie de COVID-19, appelez la ligne d'assistance téléphonique au 1-888-364-3065 ou rendez-vous sur ny.gov/coronavirus.
- Pour en savoir plus sur le vaccin contre la COVID-19 à New York, consultez le site ny.gov/vaccine.
- Demandez une couverture santé : appelez le 1-855-355-5777 ou rendez-vous sur nystateofhealth.ny.gov.

Bureau de la santé mentale de l'État de New York

- Pour toute question concernant les services de santé mentale ou pour trouver un prestataire de services de santé mentale, appelez le 1-800-597-8481 ou rendez-vous sur omh.ny.gov.
- Si vous ressentez de l'anxiété en raison de la crise du coronavirus, appelez le 1-844-863-9314.
- Ligne d'appel nationale pour la prévention du suicide : Si votre vie ou celle d'une autre personne est en danger imminent, appelez le 911. Si vous traversez une crise et avez besoin d'une aide immédiate, appelez le 1-800-273-8255 ou envoyez « GOT5 » au 741-741.
- Violence domestique : Si vous ou quelqu'un d'autre êtes dans une relation où vous êtes contrôlé par une autre personne par des abus verbaux, physiques ou sexuels, ou par d'autres tactiques, appelez la ligne d'assistance téléphonique de lutte contre la violence domestique de l'État de New York au 1-800-942-6906.

Département du travail de l'État de New York

- Le Département du travail a pour mission de protéger et de promouvoir la sécurité et la santé des travailleurs, les salaires et les conditions de travail.
- Pour obtenir des informations sur les lois relatives aux salaires et aux heures de travail, à la santé et à la sécurité sur le lieu de travail, ou pour déposer une plainte, appelez le 1-888-469-7365 ou rendez-vous sur dol.ny.gov/safety-and-health
- Pour obtenir de l'aide concernant l'assurance chômage, appelez le 1-888-209-8124 ou rendez-vous sur dol.ny.gov/unemployment/unemployment-insurance-assistance.

Division des droits humains de l'État de New York

- Le droit des droits humains de New York interdit toute discrimination dans des domaines tels que l'emploi, le logement, le crédit, l'éducation et les lieux d'hébergement public, fondée sur l'âge, la race, l'origine nationale, le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre, l'état civil, le handicap, le statut militaire et d'autres catégories.
- Si vous pensez avoir été victime de discrimination, déposez une plainte en appelant le 1-888-392-3644 ou sur dhr.ny.gov.

Ressources de la ville de New York concernant la COVID-19

- Les habitants de New York qui recherchent des prestataires de services ou d'autres ressources peuvent consulter les listes ci-dessous :
  - Éducation: nyic.org/covid-education-resources
  - Emploi: nyic.org/covid-employment-resources
  - Finances: nyic.org/covid-financial-resources
  - Nourriture: nyic.org/covid-food-resources
  - Soins de santé: nyic.org/covid-healthcare-resources
  - Petites entreprises: nyic.org/covid-small-business-resources

Si vous avez des questions ou des remarques concernant cette boîte à outils ou les informations qu'elle contient, veuillez contacter:

Bryan Lee
blee@nyic.org

Pour consulter ce document en ligne ou dans une autre langue, rendez-vous sur la page nyic.org/KYR ou scannez ce code :

La New York Immigration Coalition (NYIC) est une organisation de politique générale et de plaidoyer qui représente plus de 200 groupes de défense des droits des immigrants et des réfugiés dans tout New York.

Nous pensons que l'État de New York sera plus fort si tout le monde est bienvenu, traité équitablement et a la possibilité de poursuivre ses rêves. Notre mission est d'unir les immigrants, les membres et les alliés afin que tous les New-Yorkais puissent s'épanouir.

New York Immigration Coalition
131 W 33rd St, Ste 610
New York, NY 10001
212 627 2227
nyic.org

This resource guide is supported by: New York State Department of Health